

L'Ardenne et la région Fagne-Famenne



C'est surtout en Wallonie et plus particulièrement en Ardenne que se trouvent les grands massifs forestiers propres à faire le bonheur des amateurs de champignons. L'Ardenne, avec son climat rude, ses communications difficiles, ses sols ingrats, est prédestinée à la sylviculture et à l'élevage. Le tourisme et la chasse lui apportent des renforts économiques non négligeables.

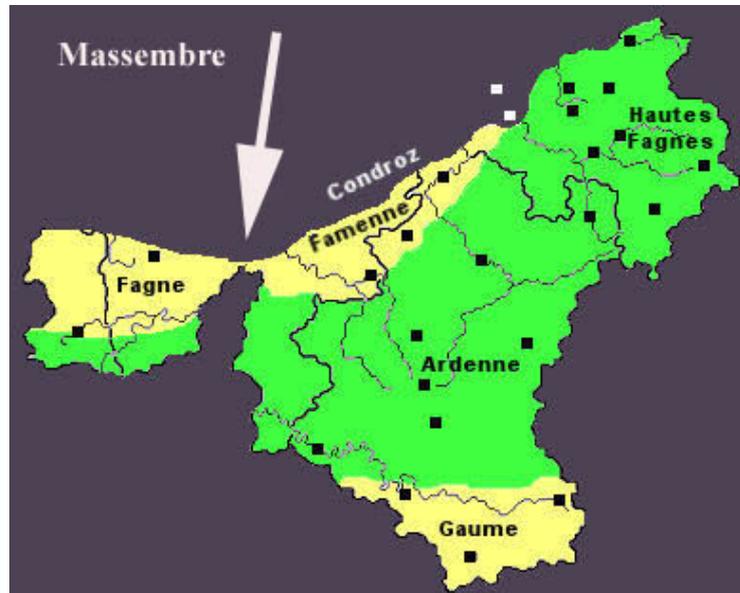
Différentes régions qui se succèdent, presque parallèlement, du nord-ouest au sud-est :

Le Condroz (prononcer *Condrô*) se caractérise par un relief ondulé, où

alternent bois, champs et herbages. La forêt garnit les crêtes allongées, gréseuses, exposées au vent. Les prairies occupent les creux au sol lourd, tandis que les cultures couvrent plutôt les versants et les plateaux limoneux. La roche calcaire apparaît dans les vallons. Le Condroz est ainsi une mosaïque de milieux distincts : végétations calcaires, grottes, grandes cultures, forêts de sols siliceux...

La Famenne (qu'on appelle la *Fagne* à l'ouest de la Meuse) est une vaste dépression insérée entre le Condroz et l'Ardenne.

Son altitude avoisine 150 m alors que les plateaux voisins s'élèvent à 300 m (Condroz) ou 400 m (Ardenne). Elle est couverte de forêts, essentiellement de chênes et de charmes, souvent là où l'altitude est la plus basse et l'humidité la plus forte, et de prairies sur les sols lourds. C'est la nature schisteuse du sous-sol qui cause le relief déprimé et le sol argileux : le schiste s'érode facilement et s'altère en argile. Çà et là, le relief est rehaussé de petites collines souvent plantées de pins, appelées « *tiennes* ». Ce sont des saillies d'une roche calcaire qui a résisté à l'érosion.



Calcaire encore et plutôt karstique, **la Calestienne**, qui tiendrait son nom du flamand *Kalksteen* (« pierre à chaux »), est une étroite bande insérée entre la Fagne-Famenne et l'Ardenne. L'influence du calcaire y est très marquée : hêtraies et chênaies calcicoles, pelouses calcaires où croissent les orchidées, grottes, carrières, limites septentrionales d'espèces de pays plus chauds.

L'Ardenne proprement dite est une région bien caractérisée : ses sols recouvrent des roches fort anciennes (Dévonien), schisteuses et gréseuses, sans rapport avec les calcaires

et les marnes de ses bordures nord et sud. Elle se présente comme un plateau peu différencié, sans lignes structurales, couvert de forêts et de prairies. Au centre, c'est un plateau doux, couvert de prairies et parsemé de plantations d'épicéas. Sur les bordures, les pentes s'accroissent, les vallées creusent profondément le rebord du plateau, le couvert boisé s'épaissit : deux grandes bandes forestières bordent ainsi l'Ardenne, l'une au nord centrée sur la forêt de Saint-Hubert, l'autre au sud sur celles de Bouillon, d'Herbeumont et d'Anlier.



L'Ardenne, bien qu'elle se prolonge dans les pays limitrophes (nord du 08, Grand-Duché de Luxembourg, Eifel), se distingue par son climat aux influences maritimes fraîches.

Dans l'est de l'Ardenne, les Hautes Fagnes, vastes tourbières, s'étendent sur les plateaux les plus élevés du pays, à quelque 700 m d'altitude. D'une grande richesse écologique, elles sont en majeure partie classées en réserves naturelles.

Emblématique de l'Ardenne, la forêt telle qu'on la connaît aujourd'hui est pourtant assez récente. Les forêts primaires, constituées de hêtres et de charmes, ont régressé dès le Moyen-Âge, quand les moines entreprirent de grands défrichements.

LES HÊTRAIES

Trois associations principales peuvent se trouver en Ardenne au sens large :

- + la hêtraie à mélique et aspérule occupe les sols neutres, qui se trouvent surtout en Gaume ;
- + la hêtraie à céphalanthère occupe les sols calcaires (Caestienne). Elle se peuple d'epipactis et d'orchis ;
- + la hêtraie à luzule blanche est liée aux sols bruns acides. Typique de l'Ardenne, elle recouvre aussi les grès de Lorraine belge et certains terrains du Condroz. Ses espèces caractéristiques incluent le polytric élégant, la myrtille, la canche flexueuse ; notons que le hêtre est pratiquement absent de la Famenne, le sol argileux lourd ne lui convenant absolument pas.

LES CHÊNAIES

Trois espèces de chênes indigènes se trouvent chez nous : le chêne pédonculé, le chêne sessile et, beaucoup plus rare et localisé, le chêne pubescent. La plupart des chênaies dérivent de hêtraies, sauf dans les conditions de sols extrêmes (Fagne-Famenne).

Les chênaies (pédonculées) à charmes sont des forêts mélangées, souvent riches en frêne, sur sols fertiles. Elles gardent généralement la structure à deux étages du taillis sous futaie.

La chênaie (sessile) à luzule est typique des sols acides, avec myrtille et canche flexueuse. Fréquente en Ardenne, elle se trouve aussi sur les grès du Condroz et de Lorraine belge.

D'autres chênaies plus rares se trouvent sur les sols extrêmes et les pentes sèches :

- + la forêt de chêne sessile et d'alisier sur les pentes ensoleillées à roche siliceuse ;
- + la chênaie-charmaie à phalangère sur des schistes plus riches en calcaire (Famenne) ;
- + la chênaie pubescente ou la chênaie à buis sur les pentes sèches calcaires, chaudes, à flore thermophile (Calestienne) ;
- + la chênaie pédonculée montagnarde à trientale (souvent mêlée de bouleaux pubescents), dans les argiles blanches des hauts plateaux d'Ardenne
- + la chênaie-charmaie famennienne, à laïche glauque, sur les schistes de Famenne, à argile gonflante.

LES RÉSINEUX

L'épicéa occupe une place prépondérante en Ardenne depuis le siècle dernier, avec une production de 10 m³ par hectare et par an. Le climat lui convient en effet particulièrement bien. Malheureusement, ses plantations n'ont pas toujours été judicieuses, sacrifiant des zones humides pour de très médiocres rendements, et il s'est souvent révélé envahissant dans les friches, les tourbières et les landes, au détriment de la diversité botanique.

Le mélèze (hybride du mélèze du Japon et du mélèze montagnard) est assez peu représenté chez nous, mais ses parcelles rompent quelque peu la monotonie des plantations d'épicéas.

Le pin sylvestre fut utilisé en reboisement avant qu'on ne lui préfère l'épicéa. On peut donc en retrouver en Ardenne des peuplements assez anciens ou naturalisés

Quant au pin noir d'Autriche, c'est plus récemment qu'il a été introduit sur les sols calcaires. Il tend malheureusement à envahir les pelouses calcaires suite à l'abandon du pâturage ovin.

Les zones humides : tourbières, fonds de vallées, bas marais peuplés de saules, d'aulnes et de bouleaux pubescents, peuvent réserver de belles surprises au naturaliste.